

Moëze Infos

JANVIER 2021

Edito

Madame, Monsieur, Cher(e) Moëzien(ne),

Enfin, j'ai le plaisir de m'adresser à vous à travers le premier journal communal du nouveau mandat qui a débuté officiellement en juin 2020. Les informations à transmettre étant nombreuses, tous les thèmes ne peuvent malheureusement pas figurer sur notre format de publication.

Néanmoins, je vous invite à prendre quelques instants pour parcourir ce premier numéro qui je l'espère va susciter votre curiosité. Vous y trouverez des explications sur certains événements (ex : les travaux de la rue principale, le déploiement de la fibre...) et des informations sur les futurs projets (ex : acquisition de parcelles rue de la Carrée et rue des Jardins) pour améliorer le cadre de vie et les commodités de la commune.

Dans quelques mois, un autre outil de communication désormais incontournable sera mis en ligne : le site internet de la commune. La création de ce site permettra à la fois de faire connaître notre village aux yeux du monde tout en rendant des services à la population par une rapide diffusion des informations communales.

Comme vous pouvez vous en douter, avec la crise sanitaire, la municipalité a dû faire face aux innombrables conséquences des confinements successifs. Elle a dû, avec les instances publiques, s'organiser différemment. Dans ce contexte particulier, votre nouvelle équipe municipale a subi son « baptême du feu ». Ce mandat va être durablement impacté par cette crise sanitaire. Certains projets prévus prendront inévitablement du retard ou seront différés. Les recettes de la commune et de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) seront touchées, obligeant ainsi vos collectivités à prioriser certaines dépenses.

D'une manière générale, la société actuelle devra s'enrichir de cette épreuve et repenser globalement son mode de vie.

Cet avenir, nous devons le dessiner ensemble et l'adapter aux inévitables enjeux environnementaux qui nous attendent. Pour cela, nous avons confiance en vous et ne sombrerons pas dans la morosité.

Bien au contraire, lançons-nous un défi : celui de repartir sur de nouvelles bases. C'est à nous qu'il appartient de faire changer de direction notre société de consommation, d'inventer de nouvelles activités, de créer de nouveaux emplois, tout en construisant un modèle plus respectueux de l'environnement et de laisser enfin la nature s'épanouir. Nous devons en profiter pour remettre en cause certaines pratiques, certains comportements en privilégiant par exemple les productions locales ou nationales. Les rythmes effrénés de ces dernières décennies de notre société de consommation nous ont éloignés de l'essentiel. Posons-nous et sereinement réinventons-nous.

Je terminerai en vous transmettant mes meilleurs vœux, des vœux de bonne santé, de bonheur pour vous et pour tous ceux qui vous sont proches.

Bonne lecture,

Bien cordialement,

Didier PORTRON, Maire de MOËZE



La commune de Moëze face au COVID

En cette année 2020, la COVID a bousculé nos habitudes et bouleversé tous les pans de notre vie. Elle a également touché nos institutions les plus proches. En effet, malgré les élections municipales du 16 mars, le Conseil Municipal nouvellement élu n'a pas pu se réunir avant le confinement et c'est donc le **Conseil sortant** qui a dû poursuivre sa mission durant cette période troublée.

Le rôle essentiel des **agents municipaux** a également été mis en lumière. Tout d'abord, Elodie Vigier, qui a assuré comme d'habitude ses nombreuses fonctions au sein du secrétariat. Elle a pu être épaulée par Delphine Gonzales dans cette tâche, lorsque celle-ci n'était pas en poste à l'agence postale. En effet, notre **agence postale** est restée ouverte durant le confinement, sur un rythme de 3 matinées par semaine, permettant ainsi la continuité du service public. Il s'agissait de l'une des 2 seules agences restées ouvertes en Charente-Maritime durant le confinement. De même, au service technique : Patricia Couraud a continué à entretenir les bâtiments communaux ; Arnaud Miller et Benjamin Billaud, ont également poursuivi leur mission d'entretien de la commune en respectant les règles sanitaires en vigueur.

La **mairie** a bien évidemment porté une attention particulière à ses **aînés**, notamment ceux dont la famille vit loin du village et/ou sans accès internet. Le contact a pu être maintenu soit par téléphone, soit lors de visites au domicile ou soit lors de la distribution des attestations de déplacement dérogatoire.

La **boulangerie-épicerie** a été un précieux soutien pour tous en proposant, en plus de ses produits habituels, des fruits et légumes, des fromages et bien d'autres produits essentiels, toujours avec le sourire. C'est bien dans ce genre de circonstances que le commerce de proximité prend tout son sens et montre son importance.

D'autres institutions essentielles ont été touchées : c'est notamment le cas de **l'école et de l'accueil périscolaire**. Malgré la fermeture des écoles, l'instruction des plus jeunes a pu se poursuivre grâce à la mise en place de l'école à distance. Les outils informatiques proposés par les professeurs ont permis aux enfants de suivre le programme scolaire mais aussi d'avoir des nouvelles de leurs copains et copines par l'envoi de photos sur des plateformes dédiées. Au moment du déconfinement, l'école a pu reprendre, par petits groupes d'élèves au sein des bâtiments scolaires, dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur.

Cependant, durant le confinement et afin d'éviter le « brassage » entre élèves des différentes classes et écoles du RPI, l'accueil périscolaire assuré par le Service Enfance Jeunesse Intercommunal. (SEJI) n'a pas pu être assuré ce qui a aussi perturbé le quotidien des enfants et de leurs parents.

Le cabinet infirmier

Nous tenons également à souligner l'engagement des infirmières libérales du village, maillon indispensable à la poursuite des soins pour les patients.

L'installation du nouveau Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, élu le 16 mars 2020, n'a pu se réunir pour la première fois que le 26 mai 2020 ; séance durant laquelle ont été élus le Maire et ses 3 Adjointes (Cf. Photo avec les noms).

Rapidement après, le 17 juin 2020, un 2^{ème} Conseil s'est tenu afin de voter le budget de la commune, permettant ainsi d'assurer la continuité du service public et de tenir les engagements pris lors du précédent mandat. C'est au cours de cette réunion qu'ont également été constituées les différentes commissions communales et désignés les représentants auprès des diverses institutions communautaires.



De gauche à droite :

M. Bastien CHASSAY (3^{ème} adjoint)

M. Didier PORTRON (Maire),

Mme Elsa COUESNON (2^{ème} adjointe),

M. Luc Marie DE FLEURIAN (1^{er} adjoint)

Projets communaux en cours



Création du site internet

L'une des priorités de l'année 2021 sera la création d'un site internet regroupant diverses informations concernant la commune, utiles aussi bien pour ses habitants que pour les touristes curieux de découvrir notre patrimoine.

Avancement du projet de revitalisation du bourg



Dans le but de développer et promouvoir son territoire, notre commune avait répondu en 2018 à un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** formulé par le Département. Notre projet ayant été retenu, nous sommes actuellement accompagnés par le CAUE17 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et la SEMDAS dans notre réflexion, notamment pour la rénovation de certains bâtiments et éventuellement leur changement de destination. Dans la continuité de la précédente, la municipalité actuelle souhaite offrir une **dynamique à notre village**, ancrée dans un environnement unique. Grâce à l'expertise d'architectes, d'économistes et de paysagistes sensibles à la question environnementale, nous menons une réflexion en profondeur afin de préparer le Moëze de demain. Ces organismes accompagnateurs sont notamment en charge de proposition de plans sommaires pour l'amélioration ou la reconversion des bâtiments communaux existants et la création de nouveaux. Ils estimeront le coût des projets et aideront à la recherche de subventions. La concrétisation des différents projets se poursuivra sur plusieurs années.

La première phase de ce programme est **l'amélioration de la salle polyvalente** (projet retardé à cause des travaux d'urgence sur le plafond de l'église) :

- la mise en conformité du classement ERP (Etablissement Recevant du Public),
- l'amélioration du bâtiment avec notamment la création de sanitaires et de douches aux normes pour les personnes à mobilité réduite,
- l'embellissement des murs extérieurs,
- la mise à disposition à l'intérieur de boxes pour le stockage du matériel des associations et de la commune,
- l'adjonction d'une pièce d'environ 50 m² pour y réaliser une cuisine et un vestiaire (option).

Aménagement rue du Breuil

En juin 2019, lors d'une réunion de quartier, la municipalité, en accord avec les riverains, avait proposé plusieurs interventions pour **pallier à différents problèmes** (sécurité des piétons, réduction de la vitesse et stationnement des véhicules, amélioration du cadre de vie).

A l'automne 2019, les anciens trottoirs de la partie haute de la rue du Breuil et ceux de la rue des Lilas ont été goudronnés. Cependant, le long de la rue du Breuil se trouve un lotissement créé dans les années 2005-2008. Pour une raison inconnue, il n'avait pas été réalisé de trottoirs ce qui oblige les piétons à circuler sur la route.

Pour y remédier ainsi qu'aux problèmes de **stationnement**, il est prévu de réaliser un **cheminement piéton** dans les espaces verts, de l'extrémité basse de la rue jusqu'aux trottoirs récemment restaurés. De plus, à l'aide de structures en nid d'abeille, deux zones de parking seront implantées et des marquages de stationnement seront faits en pleine voie (comme celles réalisées dans les rues de la Rochelle et du Maréchal Leclerc).

Acquisition de la parcelle de la rue de la Carrée

Décidée sous la municipalité précédente, actée dans le Plan local d'Urbanisme depuis décembre 2018 et inscrite dans le grand projet de revitalisation du bourg, le conseil municipal souhaite faire l'acquisition d'une parcelle classée en zone d'équipement d'une surface d'environ 8500 m² longeant la rue de la carrée (de l'intersection rue de la Carrée - rue Jean Berteau jusqu'à la salle polyvalente). Ce terrain idéalement situé permettra **la réalisation de plusieurs projets** échelonnés sur les prochaines années. Le premier étant la création d'un grand parking devant la salle polyvalente. À chaque grande manifestation, nous constatons tout le désordre qu'occasionne l'absence de cet équipement primordial.

En effet, nous ne pouvons pas avoir un établissement recevant du public (plus de 500 personnes) sans offrir aux usagers de cette salle un parking adapté.



Acquisition de la parcelle rue des Jardins

La rue des Jardins, voie communale étroite, se situe derrière les bâtiments communaux en haut de la place et dessert maintenant plusieurs résidences. Effectivement, avec la reconversion d'anciens bâtiments en habitation, la construction de nouvelles maisons au fil des années et la présence de parcelles constructibles encore libres, nous sommes et serons confrontés à l'augmentation du nombre de véhicules dans ce secteur. De ce fait, nous devons maintenant régler et anticiper certaines problématiques comme notamment l'accès sécurisé des services publics (les secours, le ramassage des ordures ménagères...) mais aussi **améliorer le cadre de vie de ses riverains**. Pour cela, il est envisagé de faire l'acquisition d'une petite parcelle en angle pour créer une raquette de retournement et des zones de stationnement. Les démarches d'acquisition, retardées par la crise sanitaire, devraient aboutir courant 2021.

Mise aux normes « sécurité » de l'église St Pierre

Après les importants travaux de réhabilitation (charpente et plafond), l'église St Pierre a pu rouvrir ses portes en décembre 2019. Ce bâtiment historique hors normes est un lieu dévolu aux cérémonies culturelles mais aussi **culturelles**. La restauration de ce bel édifice a pu être possible grâce au soutien financier de l'Etat, du Département, de la CARO (Communauté d'Agglomération Rochefort Océan) et bien sûr de la commune.

Ces indispensables aides financières ont pu être accordées en raison de la vocation culturelle qu'offre cette église et que la municipalité souhaite développer.

De même, lors des différentes manifestations (cérémonies religieuses, concerts...), plusieurs centaines de personnes peuvent être présentes en simultané dans la nef. Une sortie de secours supplémentaire, des cloisons coupe-feu dans la sacristie, la pose d'éclairage autonome, la modification du sens d'ouverture des portes intérieures de l'entrée seront à réaliser pour un accueil du public en toute sécurité.

De plus, la collectivité ayant pour objectif de rendre accessible de manière encadrée la coursière du clocher et de profiter ainsi de la vue panoramique, il est nécessaire d'installer une main courante dans l'escalier hélicoïdal, de blocs autonomes de secours...

L'ensemble de ces travaux constituera un dossier qui sera soumis à la DRAC et au Département dans l'espoir d'obtenir de nouvelles subventions.



Aménagement de l'avenue Général de Gaulle

Qui dit village dynamique et attractif dit **voirie impeccable et sécurisée**. C'est pourquoi, notre axe principal, l'avenue du Général de Gaulle, fera prochainement l'objet d'importants travaux de réfection, en partenariat avec le Département.

Ces aménagements sont destinés à améliorer la sécurité des usagers, à réduire la vitesse des véhicules, à canaliser les stationnements et à embellir la traversée du bourg. Ce qui ne sera pas un luxe !

Des réunions d'information étaient envisagées pour une présentation des aménagements prévus mais l'application des règles sanitaires nous en a empêchés.

Changement de l'alimentation en eau potable avenue Général de Gaulle

Avant les travaux d'aménagement de l'avenue principale Général de Gaulle cités à l'article précédent, et pour ne pas avoir à rouvrir dans les années futures la voirie nouvellement créée, il est impératif de restaurer certains réseaux enfouis.

La première étape sera donc le remplacement des anciennes conduites d'alimentation en eau potable sur toute la traversée du bourg. Le syndicat EAU 17 a programmé le changement des vieilles conduites en mandatant l'entreprise SARC. Cette intervention a débuté le **4 janvier** pour une durée prévisionnelle de 13 semaines. Toutes les alimentations en eau des maisons (environ 80) et la canalisation principale seront changées.

Inévitablement ces travaux vont, pour un laps de temps, modifier nos habitudes. Nous avons tous conscience que ces lourds et longs travaux occasionneront des perturbations. Mais il est bien difficile de réaliser ce type d'aménagement sans passer par des périodes inconfortables. Il sera demandé à la population la plus grande patience durant ces interventions qui sont indispensables pour la modernisation des réseaux, la sécurité des usagers et l'embellissement du village.

Des arrêtés de circulation seront établis tout en privilégiant les riverains, nos commerces, et bien sûr le transport scolaire et le ramassage des ordures ménagères.

Les agriculteurs, les artisans et les commerçants du village ont été informés soit par courrier soit directement par téléphone.



VANNE D'ALIMENTATION INDIVIDUELLE

Travaux communaux réalisés

- **En interne : effectués par les agents techniques de la commune :**

Entretien des bâtiments communaux

Plusieurs travaux d'entretien des bâtiments communaux ont été menés au cours des derniers mois : ravalement des façades des ateliers communaux, l'école et de la garderie périscolaire mais aussi préparation de la 3^{ème} salle de classe pour la rentrée scolaire 2020-2021.



- **En externe : effectués par des entreprises extérieures**

Nota : Les entreprises nommées ci-après ont été choisies après mise en concurrence conformément à la réglementation en vigueur.

Réfection de la rue de la Libération

La rue de la Libération, courte et étroite impasse, était très endommagée. Certainement la voie la plus détériorée du village. Il devenait donc urgent d'y réaliser des travaux.

Montant des travaux : 10 295 € HT par la Société STPA (Cozes).

Subventions : Département : 5 147,50 € et CARO : 4 207 €.



Travaux d'urgence sur les voies communales VC 23 (rue du Moulin) et la VC 11 (les prés verts)

Comme vous avez pu le lire plus haut, de longs et importants travaux sur l'avenue principale vont être entrepris en 2021. Des déviations seront mises en place et augmenteront inévitablement la circulation sur nos réseaux secondaires. Ces voies communales déjà dégradées ne feront l'objet d'une réfection qu'après la fin des travaux sur l'avenue de Gaulle.

Pour l'heure, il était indispensable de corriger les déformations causées par le passage répétitif de poids lourds et des engins agricoles surdimensionnés pour ce type de voirie.

Avec le matériel et le personnel de la CARO, des interventions de reprise de chaussée ont eu lieu en octobre dernier sur la rue du Moulin (VC 23) et sur la route qui relie la départementale D125E1 (qui vient de St Froult) à la départementale D3 (vers Soubise) en passant par la petite route communale VC11 des prés verts.

Ces travaux temporaires empêcheront ainsi des dégâts sur les fonds de caisse des véhicules légers.



Réfection du sas de l'entrée du restaurant scolaire (côté cour école).

La couverture du sas d'entrée du restaurant scolaire (côté cour d'école) était très vétuste et n'assurait plus l'étanchéité.

Son remplacement a donc été réalisé, pendant les vacances scolaires de la Toussaint, par la SARL Lopes Francisco et fils (St Nazaire-Sur-Charente).

Montant des travaux : 1 926,29 € HT.

Changement des thermostatiques du groupe scolaire.

Les régulateurs de température fixés sur les 27 radiateurs du groupe scolaire étaient défectueux et ont été remplacés. La température des salles de classe est maintenant mieux maîtrisée, entraînant des économies d'énergie bienvenues.

Rafraichissement de la salle du conseil de la mairie

Fin octobre, la salle de Conseil de la mairie a pu être rafraîchie (sol, murs et plafond) par l'entreprise Mathé et fils (Rochefort) pour un montant de 3 603,92 € HT. Rappelons que cet espace sert de salle pour différentes réunions mais aussi pour des mariages et des cérémonies.



AVANT



APRÈS

Pour la sécurisation de la mairie, la protection des documents qu'elle contient et en complément de l'alarme déjà installée en 2019, les portes donnant sur l'extérieur ont été changées par l'entreprise Duboscq (St Jean d'Angle).

- Porte de secours en bois (coté avenue du Général de Gaulle) : 1 730 € HT.
- Porte d'entrée principale en bois (côté Place du 1er Régiment de Bigorre) : 1 445 € HT.

Ces deux portes seront peintes en blanc à la belle saison par nos agents techniques, la couleur marron étant proscrite sur l'ensemble de la commune.

Rafraichissement de l'annexe de la salle polyvalente

La salle annexe à la grande salle polyvalente est régulièrement louée aux particuliers et utilisée par les associations ou la collectivité. Cet espace d'environ 90 m² montre une certaine vétusté.

Anticipant les grands travaux de ce bâtiment communal programmés pour 2021-2022, un rafraîchissement de cette pièce a été engagé en novembre dernier : pose d'un nouveau revêtement au sol, création d'un plafond suspendu, rafraîchissement des peintures murales (réalisé par les agents communaux) et nouvel éclairage par dalles « led ».

Les travaux du sol et du plafond réalisés par l'entreprise Couleur Presqu'iles (Rochefort) pour un montant de 8 351,35 € HT.

Pour l'ensemble des opérations de rafraîchissement de la salle de réunion de la mairie et de l'annexe de la salle polyvalente, la commune a obtenu une subvention de 4 782,40 € sur un montant total de 11 955,27 € HT soit un reste à charge de 7 172,87 €.



AVANT



APRÈS

Informations diverses

Nouveau plan de circulation sur le territoire communal

Selon l'avis à la population que vous avez reçu récemment, le **plan de circulation** a été modifié en ce début d'année et dès la pose de la signalisation réglementaire :

- Pour les rues de l'Eglise, Chanoine Navarre, de la Cure et de l'Hosannièrre : vu leurs caractéristiques, le croisement de véhicules était difficile. Un sens unique et des zones interdites de stationnement (rue de la Cure et rue des Dames) ont donc été instaurés.
- La priorité a été donnée à la VC 1 : la dangerosité du croisement (priorité à droite actuellement) a imposé la pose d'un « cédez le passage » au croisement de cet axe avec la VC5.
- Une limitation de tonnage sera instaurée sur la rue Maréchal Leclerc : la structure de sa chaussée ne permettant pas le passage de véhicules d'un poids supérieur à 7 tonnes sans subir d'importantes dégradations, il y a eu lieu d'y **interdire la circulation des engins agricoles et des poids lourds** sauf dessertes et livraisons de cette rue et des rues desservies par la rue Maréchal Leclerc (rue de l'Eglise, rue des Fleurs et rue de la Rondellerie), sauf transports scolaires, services des ordures ménagères et de l'incendie.



Problème de réseau de télécommunication - Communiqué de presse rédigé par M. Éric FENIOU Directeur des Relations avec les Collectivités Locales de Charente-Maritime du réseau ORANGE

« Le 17 décembre dernier, nos services sont alertés des 1^{ers} dérangements téléphoniques rencontrés par quelques administrés de la commune de Moëze. Après expertise, nous constatons que le problème concerne pratiquement l'ensemble des habitants de

la commune qui connaissent une panne franche, soit des pertes de communications ou de débits internet. Monsieur Le Maire, M. Didier Portron, se met en contact avec nos services pour connaître la nature du problème.

Le 21 décembre, nos équipes techniques après plusieurs sondages identifient qu'un câble desservant 224 abonnés est défectueux : câble d'infrastructure réseau enterré entre Moëze et Soubise laissant apparaître plusieurs points de coupures sur une longueur de 700m. Cette intervention nécessite des travaux de génie civil sous autorisation accordée par le département.

*La période de fêtes **et les incidents météorologiques** ne facilitant pas la réactivité, nous sollicitons nos partenaires pour commander le câble (nous n'avons pas une telle longueur en stock). La réparation ne débute que début janvier mais nouveau constat, les fourreaux hébergeant les câbles ne permettent pas de « tirer » ce nouveau câble : il est nécessaire de retirer l'ancien câble pour réparer. **En effet, le fourreau est défectueux et écrasé à plusieurs endroits.***

Nous décidons donc de faire une réparation en provisoire en laissant courir le câble dans les fossés mais nous devons gérer une traversée de route, ce qui retarde encore l'intervention.

Malgré l'incompréhension des élus, nous ne pouvions pas aller plus vite. Quelques dysfonctionnements subsistent mi-janvier sur le câble temporaire. Le 15 janvier, débutent les travaux pour retirer l'ancien câble et le fourreau abimé et enfin procéder à la réparation définitive.

Le 19 janvier tout semble rentrer dans l'ordre.

Je tiens à remercier Monsieur Le Maire, qui malgré les nombreuses sollicitations de ses administrés a su faire preuve d'écoute, de compréhension et de pédagogie auprès de la population. »



Le déploiement de la fibre

Le déploiement du Très haut Débit actuellement est en cours dans le canton. Le Département de la Charente-Maritime a commandité des entreprises afin que tous les foyers puissent avoir accès à cette technologie dans les prochaines années.

Comme vous l'avez peut-être remarqué au cours des derniers mois, une entreprise spécialisée dans la pose de la fibre optique a opéré sur Moëze. L'ensemble de la commune est maintenant équipé. La mise en service de ce nouveau réseau était initialement prévue pour 2020. Cependant, cette échéance a dû être repoussée pour deux raisons.

La première étant la crise sanitaire avec les nombreuses contraintes supplémentaires. L'application des gestes barrières, les difficultés d'approvisionnement et les restrictions de déplacement ont imposé de revoir, pour certaines communes, les délais de fin de déploiement initialement prévus.

La seconde, plus problématique, est l'impossibilité de passer la fibre dans le réseau actuel entre Soubise et Moëze. En effet, afin de réaliser le tirage de câbles, des besoins de création de génie civil sont apparus suite au constat de la saturation ou de casses des fourreaux existants entre les deux villages.

Des travaux de tranchées sont maintenant programmés en 2021.

L'implantation de la nouvelle structure dans le parc des enfants de 2 à 7 ans

La nouvelle structure en métal laqué (voir photo ci-contre) livrée à l'automne 2019 n'a pas pu être mise en place dès réception, à cause des conditions météorologiques déplorables. S'en sont suivies la crise sanitaire au printemps (période pendant laquelle les employés ne pouvaient pas travailler de manière rapprochée) et la période estivale particulièrement sèche (défavorable à la création des fondations).

Nous installerons dès que possible ce nouveau parcours très attendu par nos jeunes enfants.



Ouverture de la 3^{ème} classe

Pour l'année scolaire 2020/2021, 73 élèves ont fait leur rentrée au sein de notre école. Une 3^{ème} classe, accueillant des élèves de Grande Section de Maternelle et de CP, a ouvert. C'est un professeur des écoles, M. Yohann Moreau, qui est venu renforcer l'équipe pédagogique en place.

Appel à la population

Désirant continuer à mettre en lumière notre patrimoine, nous souhaiterions réaliser une exposition sur le **“Moëze d'autrefois”**, au sein de notre église.

C'est pourquoi, nous faisons appel à vous ! Si vous possédez des photographies, anciennes cartes postales ou tout autre document comportant des images de Moëze autrefois (ex : article de journaux...)

Mouvement de personnel

La municipalité a fait le choix de se séparer d'un de ses agents qui était en phase de titularisation. A l'heure actuelle, seul Arnaud Miller assume l'entretien des espaces publics.

Le Tour de France

Pour cette 107^{ème} édition, le Tour de France a traversé la Charente-Maritime durant 3 jours et notamment notre village, le mardi 8 septembre 2020. Cette étape a permis une mise en lumière de notre patrimoine et de notre environnement grâce à sa large diffusion télévisée.

Nous tenions à vous remercier pour votre mobilisation et votre aide précieuse dans la décoration de notre village.



Octobre Rose

Durant tout le mois d'octobre, la commune de Moëze a soutenu la campagne Octobre Rose, dont le but est de lutter contre le cancer du sein. C'est pourquoi notre pôle commercial s'est illuminé de rose tous les soirs et au petit matin.

(Plus d'informations sur cancerdusein.org).



Les Journées du Patrimoine

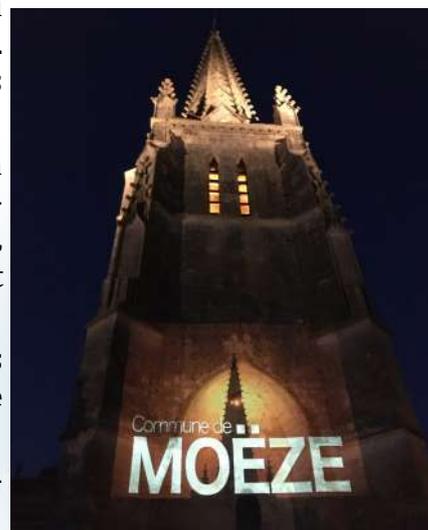
Cette journée du **20 septembre** a eu une saveur particulière : celle du renouveau culturel au sein de notre église magnifiquement rénovée. En plus de la montée au clocher, habitants de la commune et visiteurs curieux ont pu se régaler les oreilles et les yeux.

M. Fabien Artus, photographe Moëzien, assisté de sa compagne Sylvia Vicente, nous a gratifiés d'une exposition photo et d'un montage vidéo mettant en scène notre belle église. Une projection nocturne, longtemps incertaine à cause de la météo, a illuminé la nuit Moëzienne.

Quant à l'orgue, il a de nouveau résonné grâce au talent de M. Thomas Deligny Pêcheur, qui nous a également expliqué la complexité de ce bel instrument.

Nous tenons à les remercier encore pour leur énergie et leur implication.

En tout, c'est près de 300 personnes qui se sont déplacées pour cet évènement !



Cérémonies commémoratives

Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre se sont déroulées en comité très restreint, conformément aux règles sanitaires imposées.

Manifestations communales

Toutes les manifestations organisées normalement chaque année (ex : fête du village habituellement organisée au cours de l'été, étape des 6 jours de Trotinettes) ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. Toujours pour les mêmes raisons, il n'est pas envisagé de cérémonie de présentation des vœux par la municipalité.

Le repas des aînés ne sera également pas programmé. En remplacement, un panier gourmand composé de produits locaux sera proposé à toutes les personnes éligibles.

Remise de masques

Afin de limiter la propagation du virus, un accessoire est devenu indispensable : le masque. C'est pourquoi, une **distribution** a été organisée les jeudi 7 et samedi 9 mai. Ces masques ont été gracieusement fournis, l'un par le Département et l'autre par la CARO. Les personnes ne pouvant se déplacer ou n'étant pas disponibles lors des créneaux horaires prévus pour la distribution ont été livrées à domicile ou ont pu les retirer en mairie.



Centre de vaccination Covid-19 pour les 75 ans et plus

À partir du jeudi 14 janvier, tous les habitants de la CARO, de 75 ans et plus, peuvent prendre rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la Covid-19.

À la demande du Gouvernement et sous la responsabilité de l'Agence régionale de Santé (ARS), le centre de vaccination de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan ouvrira dans les locaux du Palais des Congrès, 73, rue Toufaire, à Rochefort, lundi 18 janvier et recevra les personnes désirant se faire vacciner **SUR RENDEZ-VOUS EXCLUSIVEMENT** du lundi au samedi (9h-12h30 - 14h-17h30).

Toute personne de **75 ans et plus, résidant dans l'une des 25 communes de la CARO**, peut prendre rendez-vous : soit par téléphone au 05 46 82 65 56 soit sur Internet <https://www.doctolib.fr/>.



Photo : Anastasia CHEVEAU

Carte de vœux 2021- Semences mellifères bio

Pour la présentation des vœux de la municipalité, vous avez reçu avec la carte un petit sachet d'environ 20 grammes de graines mellifères bio. Ce mélange annuel et très diversifié permettra d'avoir dans votre jardin un petit espace joliment fleuri qui sera bénéfique aux insectes butineurs et pollinisateurs et tout particulièrement aux abeilles.

Conseils de semis : Mélanger les graines avec un substrat (ex : sable) puis les semer sur une surface préparée et dépourvue de végétaux. Bien enfouir les semences pour qu'elles germent et ne risquent pas de se dessécher. Arroser de temps en temps. Pour une installation optimale, le mélange Mellifère biologique spécial abeilles et insectes nécessite un apport régulier en eau surtout au démarrage. A suivre selon la pluviométrie. Laisser les plantes monter jusqu'à leur floraison. Celle-ci s'échelonne sur plusieurs semaines et différemment selon la variété.

Période de semis : **de mi-mai à fin juin**

La **Mairie** vous accueille du lundi au vendredi, selon les horaires suivants :

Lundi 13h30-17h30

Mardi 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Mercredi et Jeudi 8h30-12h30

Vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h.

Téléphone : 05 46 84 92 88

Mail : mairie@moeze.fr

L'**agence postale** est ouverte du lundi au samedi : de 9h à 12h (sauf le samedi à 11h30).

Téléphone : 05 46 84 92 18

Les numéros d'urgence :

Gendarmerie St Agnant : 05 46 83 30 04 (ou le 17)

Pompiers : 18

Depuis un téléphone portable, composez le 112.

SAMU : 15